HABILITATION ÉLECTRIQUE

Formation initiale habilitation électrique BP pour du personnel réalisant des opérations simples sur des installations PV

Objectifs :

Réaliser en sécurité suivant les exigences de la norme NF C18-510 :

- Lors de l'installation initiale d'une chaine PV : assurer les fonctions de chargé d'intervention chaine PV
- Sous l'autorité d'un chargé d'intervention : opérations de maintenance, exécutant pour la mise en œuvre, entretien ou dépannage des modules PV.

Public concerné :

Toute personne devant réaliser des opérations de base sur des installations photovoltaïques en BT (pose modules, branchements, câbles, connecteurs)

Prérequis :

Avoir des connaissances professionnelles et la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne PV.

Comprendre les instructions de sécurité

Durée :

1,5 jour en continu (10 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée.

La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.

30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Évaluation des acquis :

Évaluation théorique et pratique

Outils pédagogiques :

Salle de cours, vidéoprojecteur, écran
Documents de stage.
Plateau d'équipements techniques.

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire :

Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation :

Attestation de formation et avis après formation

Lieu :

CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1- MODULE COMMUN

- Règlementation et textes
- Les grandeurs électriques en continu
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection (EPI, EPC, EIC)
- Procédure en cas d'accident électrique
- Procédure en cas d'incendie électrique

2- MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- Les acteurs concernés
- Limites de l'habilitation BP photovoltaïque
- Fonctions des matériels et domaines de tension d'une chaine photovoltaïque
- Spécificités des installations photovoltaïques
- Les mesures de protection sur une installation photovoltaïque
- Consignes de sécurité en BT liés aux interventions sur une chaine PV
- Les opérations spécifiques sur installations photovoltaïques :
    - manipulation de modules
    - connexion, déconnexion, sectionnement
    - mise en place d'écran opaque
- Prescriptions de sécurité électriques dans le cadre d'opérations PV pour non-électriciens

3- APPLICATIONS PRATIQUES

Mise en pratique sur des équipements techniques représentatifs du contexte professionnel

- Manipulation de modules,
- Changement de connecteurs,
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant de la chaine PV
- Présentation et utilisation des équipements de protection

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France